



# COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex  
Téléphone 026 924 22 00 | [www.chateaudoex-admin.ch](http://www.chateaudoex-admin.ch)

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 9 février 2022  
*Grefe + Travaux\_0135 + 612\_Communications*  
*éditées + Zurich Parcours Vita\_dhe*

## Dégâts aux forêts

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Lors des 2 dernières rafales de vent qui se sont abattues sur notre région entre octobre et décembre 2021, la forêt située au Berceau (secteur stand de tirs du Petit calibre - Parcours Vita) a été fortement touchée.

Ces coups de vent ont entraîné passablement de chutes de branches et d'arbres (essentiellement des frênes malades) aux alentours des agrès du parcours.

Après une visite sur place en présence des gardes forestiers MM. Maxime Beldame et Yolán Aubert, il a été décidé de procéder à un abattage de sécurisation et de revitalisation. Un martelage a été fait dans ce sens.

La Commune n'étant propriétaire d'aucune des parcelles touchées, les propriétaires concernés ont été avisés et ont donné leur accord pour l'abattage. Il avait été convenu avec ces derniers que la Commune prendrait la totalité des frais d'entretien de la piste Vita à sa charge.

De ce fait, la Commune sera maître d'œuvre et la coupe aura lieu entre le 14 février et le 31 mars sous l'égide du Groupement Forestier du Pays-d'Enhaut (GFPE). Au vu de l'importance de l'intervention, tout le secteur sera fermé pendant les travaux.

Le GFPE profitera de cette coupe pour faire un cours d'abattage technique dédié aux paysans.

Une partie des frais liés à l'abattage sera prise en charge par la revalorisation du bois, mais cela ne couvrira pas la totalité des coûts. Le surplus sera pris en charge par la Commune.

La municipalité.



Parc  
Gruyère  
Pays-d'Enhaut

